

Ville de SAULT-LÈS-RETHEL (Ardennes)

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

N°042-2024

Conseillers

Nombre en exercice : 19

Nombre de présents : 13

Procurations : 0

Nombre de votants : 13

Votes

Contre : 0

Pour : 13

Abstention : 0

Date de la convocation

21 novembre 2024,
affichée le 21 novembre
2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-sept novembre, à vingt heures quinze minutes, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie, au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur KOCIUBA, Maire.

Etaient présents : Mmes FONTAINE B, BENYAHIA, JACOB, SIMON, POUPONNEAU, EMON, DUBRUNQUEZ, MM. KOCIUBA, DENIS, GOURNET, LEJEUNE, STIENNE, CAPITAINE

Absents : MME TOUROLLE, FONTAINE N., MRS BRIZION, MAQUIN, LAQUEUE, KRAWIEC,

Secrétaire de séance : Madame Malika BENYAHIA

Le procès-verbal de la séance du 21 octobre 2024 est adopté à l'unanimité.

Objet : Classement de parcelles dans le domaine public communal

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de procéder au classement dans le domaine public communal de diverses parcelles.

Conformément à l'article L 141-3 du Code de la voirie routière, le classement dans le domaine public peut être prononcé sans enquête publique préalable, lorsque ce classement n'a pas pour conséquence de porter atteinte aux fonctions de desserte ou de circulation assurées par la voie.

Toutes les parcelles intégrées au domaine public sont récapitulées dans le tableau ci-joint en annexe 1.

Vu l'avis favorable de la commission des travaux réunie le 20 novembre 2024,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité :

-CLASSE dans le domaine public les parcelles mentionnées dans l'annexe 1

-PRECISE que le classement et la mise à jour ne porteront pas atteinte aux fonctions de desserte et de circulation

-AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette délibération

Le présent rapport ne soulevant ni observation ni avis contraire est adopté à l'unanimité.

La secrétaire de séance
Malika BENYAHIA



Le Maire
Michel KOCIUBA



PARCELLES A CLASSER DANS LE DOMAINE PUBLIC

Section	N° de parcelle	Contenance
AB	66	8ca
	258	1a70ca
AC	151	8a61ca
	162	15a94ca
	163	13a68ca
	179	16a85ca
	211	2a2ca
	212	1a29ca
	213	3a4ca
	295	56ca
	301	5a8ca
	303	10a1ca
	305	80a30ca
AD	222	8ca
	237	8a38ca
	259	4a24ca
	264	66ca
	265	83ca
	386	30a53ca
	476	30ca
	515	22a11ca
	518	67a49ca
	599	44a68ca
	605	3a7ca
	607	6ca
	608	1a46ca
	609	12ca
	611	19ca
	612	6a3ca
	614	11a42ca
	616	19a63ca
	624	68a08ca
AE	70	6a49ca
	71	12a11ca
X	395	6a32ca
	417	71ca
	455	36a46ca